



**RÉGION
AUVERGNE- RHÔNE-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N° 84-2025-051

PUBLIÉ LE 24 FÉVRIER 2025

Sommaire

38_REC_Rectorat de l'Académie de Grenoble / Division des établissements

84-2025-02-21-00005 - Arrêté de composition de la section permanente du conseil académique des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public 2025 (2 pages)

Page 3



Division des établissements (DIVET)

Réf n° Divet/2025-5

Affaire suivie par : Jean-Christophe Chancenotte

Tél : 04 76 74 70 44

Mél : partenariatsassociatifs@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble

7, place Bir-Hakeim CS 81065

38021 Grenoble Cedex 1

ARRÊTÉ

N° DIVET/2025-5 du 23 janvier 2025

**portant composition de la section permanente du conseil académique des associations
éducatives complémentaires de l'enseignement public (CAAECEP)**

La rectrice de l'académie,

Vu les dispositions réglementaires du livre V du code de l'éducation, notamment au titre V les articles D.551-10 et D.551-12 ;

Vu les propositions présentées par la rectrice de l'académie de Grenoble et de monsieur le délégué régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports d'Auvergne Rhône-Alpes,

Vu le résultat des élections des représentants des organisations représentatives des personnels de direction, d'éducation et d'enseignement, des associations agréées et des associations représentatives des parents d'élèves du 23 janvier 2025 ;

Sur la proposition de la Secrétaire générale de l'académie ;

Arrête :

Article 1^{er} : la section permanente du conseil académique des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (CAAECEP) est constituée, pour une durée de trois ans à compter du 23 janvier 2025, des membres suivants :

Présidente :

- Madame Hélène Insel, Rectrice de l'académie de Grenoble, ou son représentant.

Représentants du ministre chargé de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- Monsieur Patrice Gros, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de l'Isère, ou son représentant ;

- Madame Cinzia Carlucci, doyenne du collège des inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux.

Représentants des organisations représentatives des personnels de direction, d'éducation et d'enseignement :

TITULAIRES.....*SUPPLEANTS*

- Madame Emmanuelle Mille.....	- Madame Cristina Rassat
Principale du collège Martin Luther King	Proviseure adjointe du lycée C. L.
à Charvieu-Chavagnieux (38)	Berthollet à Annecy (74)
- Monsieur François Lecoïnte.....	- Monsieur Santiago Vicario
Professeur d'histoire-géographie	Conseiller principal d'éducation
Collège F. Léger - Saint-Martin d'Hères	Collège G. Philipe à Fontaine

Représentants des associations partenaires de l'école :

<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
- Monsieur Jean-Paul Vignoud..... Association la Ligue de l'enseignement	- Monsieur Christophe Malenfant Association UNSS
- Madame Odile Sargentini..... Association Jeunesse au plein air	- Madame Françoise Faes Association Jeunesse au plein air

Représentants des organisations représentatives des parents d'élèves :

<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
- Monsieur Jean Colomer..... Fédération des conseils des parents d'élèves (FCPE)	- Madame Samira Dadache Fédération des conseils des parents d'élèves (FCPE)

Article 2 : madame la secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Pour la rectrice et par délégation,
La secrétaire générale adjointe,**

Corinne Bredin